

Question écrite n° 2707

Carte professionnelle contre le travail au noir ?

Inutile de rappeler les effets néfastes du travail au noir. Que ce soit les travailleurs, les entreprises respectueuses du droit ou les institutions sociales au niveau de leurs finances, tous sont perdants tant que le travail au noir reste présent dans l'économie.

Des outils intéressants ont été développés, notamment par la fédération vaudoise des entrepreneurs, avec l'introduction d'une carte professionnelle permettant de contrôler les travailleurs. Cette carte permet de démontrer que le travailleur est bien annoncé auprès des institutions sociales. C'est une garantie pour le travailleur que ses charges sociales sont correctement déclarées.

C'est aussi utile pour les contrôleurs de chantier, les architectes ou autres maîtres d'ouvrages qui peuvent ainsi vérifier qu'une entreprise et ses ouvriers respectent les règles du travail.

Certains chiffres articulés parlent d'un montant de plusieurs dizaines de milliards de francs qui chaque année sont injectés dans l'économie souterraine suisse.

Projeté sur le canton du Jura, on arrive très certainement des valeurs se chiffrant en millions de francs.

Partant du principe que le Gouvernement a la volonté ferme de lutter contre l'économie souterraine, nous lui posons les questions suivantes:

- **Que pense le Gouvernement du système de cartes professionnelles mises en place par la fédération des entrepreneurs du canton de Vaud?**
- **Des discussions existent-elles pour la mise en place de ce moyen de lutte au niveau des entreprises du canton du Jura?**
- **Le cas échéant, quels sont les obstacles pour son introduction?**
- **Toute autre remarque utile?**

Par avance, nous remercions le Gouvernement pour sa réponse.

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Au nom du groupe PCSI

David Eray

Le Noirmont, le 25 février 2015